



N° 1525-2014/APS/DJA/

Date du : 22/08/2014

**Rapport
à
l'assemblée de la province Sud**

OBJET : portant création du comité de pilotage de Saint Louis

PJ : un projet de délibération

De 2005 à 2009, la province Sud avait réuni très régulièrement un « comité de pilotage de Saint-Louis », au sein duquel étaient représentés les collectivités, administrations, associations et autorités coutumières de la tribu, afin de traiter concrètement de tous les problèmes de voirie, d'assainissement, d'habitat, d'activités, notamment.

Ce « COPIL » a permis de renforcer la compréhension des problèmes spécifiques de cette tribu, la plus grande du pays, et de coordonner les réponses apportées par les différents acteurs.

L'actuel exécutif souhaite aujourd'hui remettre en place cette instance d'animation et de coordination.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.